



Délai restitution dépôt de garantie suite décompte de charges

Par **cdu**, le **12/04/2014** à **11:09**

Bonjour,

Mon ancien propriétaire a retenu une partie du dépôt de garantie en attente de régularisation du décompte de charge de l'année 2012.

J'ai quitté mon ancien appartement fin avril 2013, ai relancé mon propriétaire tous les mois depuis novembre par email sans aucune réponse de sa part.

J'ai donc appelé mes anciens voisins qui m'ont confirmé avoir reçu leur décompte de charges pour l'année 2012 début janvier 2014.

Je souhaite donc faire un courrier en L.R.A.R. à mon ancien propriétaire afin qu'il me rembourse enfin.

Puis-je demander des intérêts, quel article dois-je indiquer pour qu'il soit "mis en demeure"?

D'avance merci pour vos réponses!